



1 Prés salés dans la vallée de la Seille à Marsal © FRANÇOIS SCHWAAB  
2 Vulpin bulbeux *Alopecurus bulbosus* dans les prés salés de Saint-Médard © MARTINE SCHWAAB





## Les prés salés continentaux

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable mauvais**

*Habitat prioritaire*

### Description de l'habitat

Les prés salés continentaux constituent un habitat prioritaire qui se développe sur des sols salés. Il correspond à des formations prairiales\* dominées par des espèces halophiles\* ou halotolérantes\*. Il a été bien décrit et caractérisé en Lorraine par J. DUVIGNEAUD et J.-C. HAYON.

### Distribution et variation de l'habitat

En Lorraine, cet habitat est localisé dans les vallées de la Seille et de la Nied. Trois habitats élémentaires ont été distingués :

- le pré salé continental de bas niveau longuement inondé (n° 1340-1), différencié par *Juncus gerardii*, *Cerastium dubium*, *Triglochin maritimum*, *Aster maritimum*,
- le pré salé continental de niveau moyen (n° 1340-2), dominé par *Juncus gerardii* et *Agropyrum repens*,
- la prairie saumâtre\* continentale (n° 1340-3), à salinité moindre, caractérisée par *Carex distans* et *Festuca arundinacea*, avec une plus faible proportion d'espèces halophiles\*.

Outre notre région, cet habitat n'existe en France qu'en Auvergne. Il est également présent, mais très rare, dans des régions continentales d'Allemagne, comme la Hesse ou la Thuringe.





- 1 Prairie halophile de la Nied © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Troscart maritime *Triglochin maritimum* © SERGE MULLER
- 3 Aster maritime *Aster maritimum* © ANNE DISS



## Intérêt et menaces

Ces prés salés présentent une composition floristique très originale, comportant plusieurs espèces végétales protégées au niveau régional, comme *Alopecurus bulbosus*, *Cerastium dubium* et *Triglochin maritimum*. Cette végétation halophile\* a totalement disparu de la vallée de la Rosselle par suite de l'exploitation minière du sous-sol qui a conduit au tarissement des sources salées. Dans la vallée de la Seille, ces zones ont fortement régressé depuis les premières descriptions de C. BRUNOTTE, qui faisait état de « marais inaccessibles ».

Un programme Life « Prés salés de Lorraine », mené par le Conservatoire des Sites Lorrains et le Parc Naturel Régional de Lorraine, a permis d'assurer la maîtrise foncière et la gestion conservatoire d'une centaine d'hectares de ces prairies. Des mesures agro-environnementales\* complémentaires permettent le maintien de groupements de prairies halophiles\* sur plus de 500 ha.

## Modalités de gestion conservatoire

La fauche tardive ou le pâturage sans fertilisation permettent le maintien de cet habitat. Le pâturage y favorise les thérophytes\* pionnières\*, comme *Myosurus minimus*, *Cerastium dubium*, *Spergularia marina* et *Ranunculus sardous*, alors que la fauche entraîne la dominance par les graminées et joncacées. L'arrêt de la gestion de ces prairies y entraîne l'extension des graminées sociales halotolérantes\*, comme le Phragmite commun *Phragmites communis*, le Chiendent rampant *Agropyrum repens* ou la Fétuque roseau *Festuca arundinacea*, qui y provoquent un appauvrissement de la flore halophile\* caractéristique de ces habitats.

## Sites désignés pour cet habitat

FR4100219      FR4100231      FR4100232

## Bibliographie

BRUNOTTE C. (1896)  
 DUVIGNEAUD J. (1967)  
 HAYON J.-C. (1968)  
 MONY F. (2002)  
 WOLFF P. (2002)

